



N°1 OCTOBRE 2021

la lettre du comité Jean Vilar



Deux rassemblements contre la vente du site Jean Vilar au promoteur Fimenco : le 8 septembre devant le Conseil municipal (photo), le 18 septembre devant Jean Vilar.

Au verso :

Combien de printemps pour ce platane de Jean Vilar ?

On ne construit pas dans le lit majeur d'un fleuve

Sur les pas de l'inondation

La démode des multiplexes

Sondage OpinionWay n°2

Trois recours en cours

La blague du mois

Merci pour votre mobilisation !

"Le combat entamé en 2016 risque de durer encore quelques années. Environ 250 personnes se sont réunies samedi pour réaffirmer leur opposition au projet Cap Héloïse rebaptisé 'les Promenades Argenteuil'. « Retirer le site Héloïse du domaine public est un scandale... et sur l'aspect écologique, ce serait un désastre ». Les opposants au projet refusent tout immobilisme et souhaitent la rénovation de la salle Jean-Vilar." (Le Parisien, 18 sept.)

Argenteuillaises, Argenteuillais, Argenteuil a besoin de vous !

Le comité Jean Vilar

a pour objet de "préserver et promouvoir l'espace Jean Vilar, l'île d'Argenteuil et le paysage des berges de Seine, comme lieux de vie citoyenne, culturelle et associative.

En particulier, lutter contre la concrétisation du projet de construction massive sur le site actuel de Jean Vilar, présenté par la Municipalité et un promoteur privé, et le cas échéant défendre en justice les usagers du site Jean Vilar et les personnes concernées par cet espace et son activité" (Statuts).

Contacts

Facebook : Comité Jean Vilar @JeanVilarArgenteuil

Twitter : Comité Jean Vilar @ComiteJeanVilar

Blog, adhésion, pétition : jeanvilarargenteuil.wordpress.com

Associations cosignataires de l'appel du 18 septembre :

Alternatib'Argenteuil • Association de Défense du Cinéma Indépendant ADICI • APSB Argemont • Asparagus L'empreinte nature • Collectif Vélo Île-de-France • Environnement et cadre de vie à Argenteuil EVA • La Seine n'est pas à vendre LaSPAV • Mieux se Déplacer à Bicyclette MDB • Sous les Couvertures • Val d'Oise Environnement VDE

Combien de printemps pour ce platane de Jean Vilar ?



Placez vous face à lui, mesurez le tour du tronc à 1,40 m du sol : 330 cm.

Divisez par π pour avoir le diamètre.

Puis multipliez par 1,5 pour estimer son âge.

Alors ?

$(330 \div 3,14) \times 1,5 = 157$

Quel bel ado d'à peu près 157 ans !

Ses racines sont bien irriguées : laissons-le grandir !

On ne construit pas dans le lit majeur d'un fleuve

La Seine possède, comme tout cours d'eau, un "lit mineur" où l'eau est toujours présente, même en période de basses eaux (étiage), et un lit majeur, plus étendu, est submergé en tout ou partie lors des crues (période de hautes eaux). Cet espace appartient au fleuve. C'est là que les sédiments (alluvions) se déposent et qu'une nappe d'eau souterraine, à niveau variable (nappe alluviale) est contenue.

C'est une zone impropre à la construction d'habitations, de commerces permanents... Le projet Fimenco n'a pas sa place dans le lit majeur de la Seine !

Sur les pas de l'inondation

Bernard Corbel raconte une balade urbaine organisée par l'Université inter-âges à la découverte du risque d'inondation. "Beaucoup de questions, une formule vivante et appréciée"... à Melun. À importer chez nous !

<https://episeine.fr/actualite/retour-sur-une-balade-urbaine-bernard-corbel>

La démode des multiplexes

78 actu, 20 septembre : "Maurepas : le projet multiplexe abandonné. La crise sanitaire aura été fatale à ce projet de 8 salles"

Les DNA, 29 janvier : "Strasbourg : l'abandon du projet de cinéma Vox-Halles est confirmé"

La Dépêche, 9 octobre : "Il n'y aura pas de multiplexe à Plaisance-du-Touch et à Roques-sur-Garonne"

Vouloir obstinément élever un multiplexe, c'est à la fois bétonner les berges de Seine et enterrer les cinémas municipaux. Le maire sait-il qu'une crise économique menace toutes les salles de cinéma et singulièrement celles qui soutiennent les films indépendants ?

Qui peut raisonnablement croire qu'un promoteur, pris dans une logique mercantile, a pour objectif de protéger la culture ? **ADCI**

Sondage OpinionWay n°2

OpinionWay a interrogé des Argenteuillais-es sur l'image de la ville. Est-ce une suite au sondage de 2019 ? Celui qui interrogeait sur le projet "Cap Héloïse"... sans dire où il serait implanté !

Attendons avec curiosité les résultats.

Trois recours en cours

Pourquoi créer 150 logements dans des tours en zone inondable, dans l'ancien bras de Seine, alors que 97,6% du territoire d'Argenteuil est non inondable ? La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a posé la question ; le maire et le promoteur n'y répondent pas.

C'est une des raisons pour lesquelles le comité, Val d'Oise Environnement et des riverains demandent au tribunal administratif d'annuler l'autorisation donnée par le préfet dans le cadre de la loi sur l'eau.

De son côté, le groupe Casino (présent à Côté Seine) a déposé 2 recours : un contre cette autorisation, également en attente de jugement ; et un autre, qui est en appel, contre le PLU spécialement modifié pour le projet.

Nous pourrions avoir d'autres recours à déposer : toute aide, financière, technique... que chacun* peut apporter, est bienvenue !

La blague du mois

Au Conseil Municipal, le maire a annoncé que les grands arbres sur le site seraient préservés au maximum... alors qu'ils se trouvent là où seraient construites 3 tours de logements.

Comment faire ?

Les déterrer et replanter ? Ça risque d'être compliqué.



Source : arboplus.ca